

# DEVENIR ACTEUR PRAP 2S

FORMATION CERTIFICATIVE – CERTIFICAT VALABLE 24 MOIS

## ▶ OBJECTIFS

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

**100%** Taux de satisfaction  
(Satisfait ou très satisfait)

**99%** Taux de réussite

## Qualification des intervenants

- Formateur PRAP IBC et 2S certifié du réseau INRS / AM-RP
- Formateur de formateurs PRAP IBC et 2S certifié du réseau INRS / AM-RP

**Public :** Salariés dont l'entreprise est engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 28 heures - 4 journées avec une intersession

**Effectif :** 10 stagiaires maximum

Maintien et actualisation des compétences est requis à 24 mois

## 📁 CONTENU

### Comprendre la prévention des risques professionnels

La réglementation de la prévention des risques  
Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance  
Les processus d'apparition des risques professionnels  
Les différents risques du secteur sanitaire et social  
Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle

### Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies  
Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS  
Identifier les composantes d'une situation de travail  
Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles  
Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle  
Les outils de recherche d'améliorations  
La communication de mon analyse et des pistes d'amélioration

### Améliorer la pratique d'accompagnement à la mobilité

Évaluer la situation d'accompagnement à la mobilité (capacités de la personne, environnement...)  
Séquencer les déplacements naturels  
Choisir et utiliser les aides techniques  
Appliquer les principes de prévention

L'**intersession** est valorisée par l'utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail qui sera exploitée lors du second jour de formation

## 📄 EVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat d'Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

## 👥 MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active favorisant une animation ludique et participative
- Formation en alternance
- Formation centrée sur la pratique professionnelle
- Analyse et amélioration des pratiques

## 📎 MATERIEL STAGIAIRE NECESSAIRE

- Tenue adaptée aux activités d'aide à la mobilité
- Matériel de prise de notes

**Accessibilité :** Pour des besoins spécifiques, merci de nous informer de votre situation